

Dames Blanches

Processus Participatif







Zone 1 (5,0ha) :
“Logement” - “Huisvesting”

Zone 2 (4,3 ha):
“Vie collective” - “Gemeenschapsleven”



Zone 1 :

Espaces publics - Publieke ruimtes

Equipements et besoins des espaces partagés

Voorzieningen en noden voor gedeelte ruimtes

Zone 2.1 :

Programmation des types d'activités pour la vie collective

Programmering van soorten activiteiten voor het collectieve leven

Zone 2.2:

Biodiversité - Biodiversiteit

Maillage vert et bleu - Groenblauwe netwerk

Zone 2.3:

Concertation avec les exploitants des jardins et des potagers

Overleg met exploitanten van de tuinen en moestuinen

Périmètre

Perimeter:

Abords - Randen

Mobilité & Hydrologie - Mobiliteit & Hydrologie

Historique du projet

PPAS:

- Projet de plan approuvé par le gouvernement le 25/05/2000
- Zones d'implantation des habitations & Zone de voirie
- Voie parallèle à la cité jardin et structure avec des clos

Concours international en 2009:

- Plan directeur de Hub
- 625 logements
- Voie d'accès en forme d'Y
- Equipement: parc linéaire, infrastructure sportive, horeca, magasins,...



Processus participatif 2016-2018

- Séance d'information
- Promenade citoyenne
- Visite d'écoquartiers
- Etude de cas
- Conférence débat
- Ateliers participatifs
- Comité de Pilotage



Plan Masterplan 2017



Protocol d'accord 2021



Plan masse 2022



LANCEMENT

ANIMATION

Novembre

Décembre

Janvier

Avril

Juin

Décembre

Réunion de
lancement

Rencontres
bilatérales

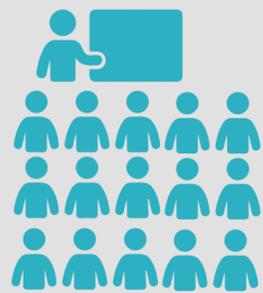
Visite
de site

Présentation
Mobilité

Ateliers thématiques

Appel à
idées

Présentation
Masterplan



Les thématiques abordées :

- La mobilité
- Le lien avec la gestion de l'eau sur les zones 1 et 2
- La typologie des logements
- Les équipements
- Les matériaux de construction
- Les nuisances: chantier, avions, trafic.



Équipements publics :

- L'emplacement de la crèche est à prévoir proche de l'Avenue
- Besoin d'espaces extérieurs pour les enfants (jeux, écoles)
- Localisation d'une maison de quartier au coeur du projet

Logements :

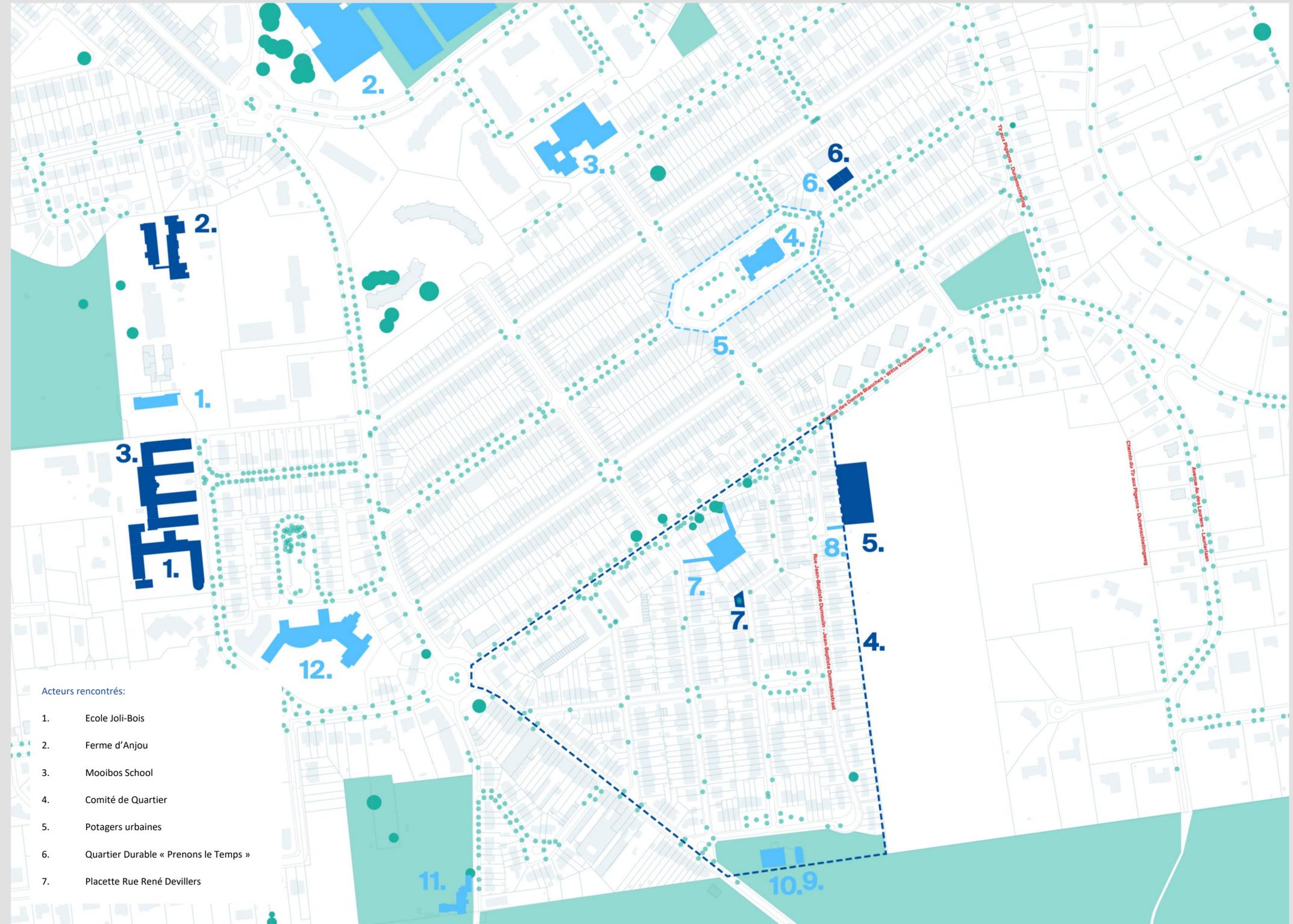
- mixité sociale et typologiques dans le nouveau quartier

Hydrologie :

- Pour éviter l'érosion du terrain, il faut planter des arbres sur le site
- Ne pas accentuer le problème des inondations. Limiter la perméabilisation

Mobilité:

- Améliorer les chemins pétiens & vélos
- Accès voitures et stationnement



Urbanisation du site:

Le sentiment général qui semble dominer est que le «deal» actuel est un point d'équilibre entre urbanisation et préservation de la nature.

Une réflexion intégrée

Les demandes visent à considérer les différentes zones du site (à construire et à préserver) comme une seule entité de réflexion.

Un développement à relier au quartier

Le projet doit permettre de désenclaver le site et construire des liens avec les quartiers existants aux alentours

Un quartier durable ambitieux

Beaucoup insistent sur l'ambiance de «campagne en ville», ce qui implique des gabarits modestes, une continuité par rapport aux typologies existantes aux alentours, et une approche environnementale forte



Les thématiques abordées :

- Objectivation des chiffres
- Méthodologie des comptages
- Accès voitures sur le site
- Charges de trafic (voitures)
- Stationnement voiture
- Offre en transport public
- Maillage piéton et cycliste



Les demandes et besoins qui ont émergé pendant les discussions:

- Agriculture urbaine
- Cohésion sociale
- Sport et culture
- Attention à la compatibilité avec le voisinage
- Accès entre la Zone 2 et Zone 1
- Construction légère pour les activités à localiser (ferme urbaine)
- Sur la Zone 2 il est conseillé de planter des arbres pour éviter un îlot de chaleur sur le champ
- Un plan d'eau est à prévoir pour la gestion des eaux de pluviales
- L'agriculture pourrait suivre les lignes de niveaux
- Mettre en valeur la vue qui s'étend au loin



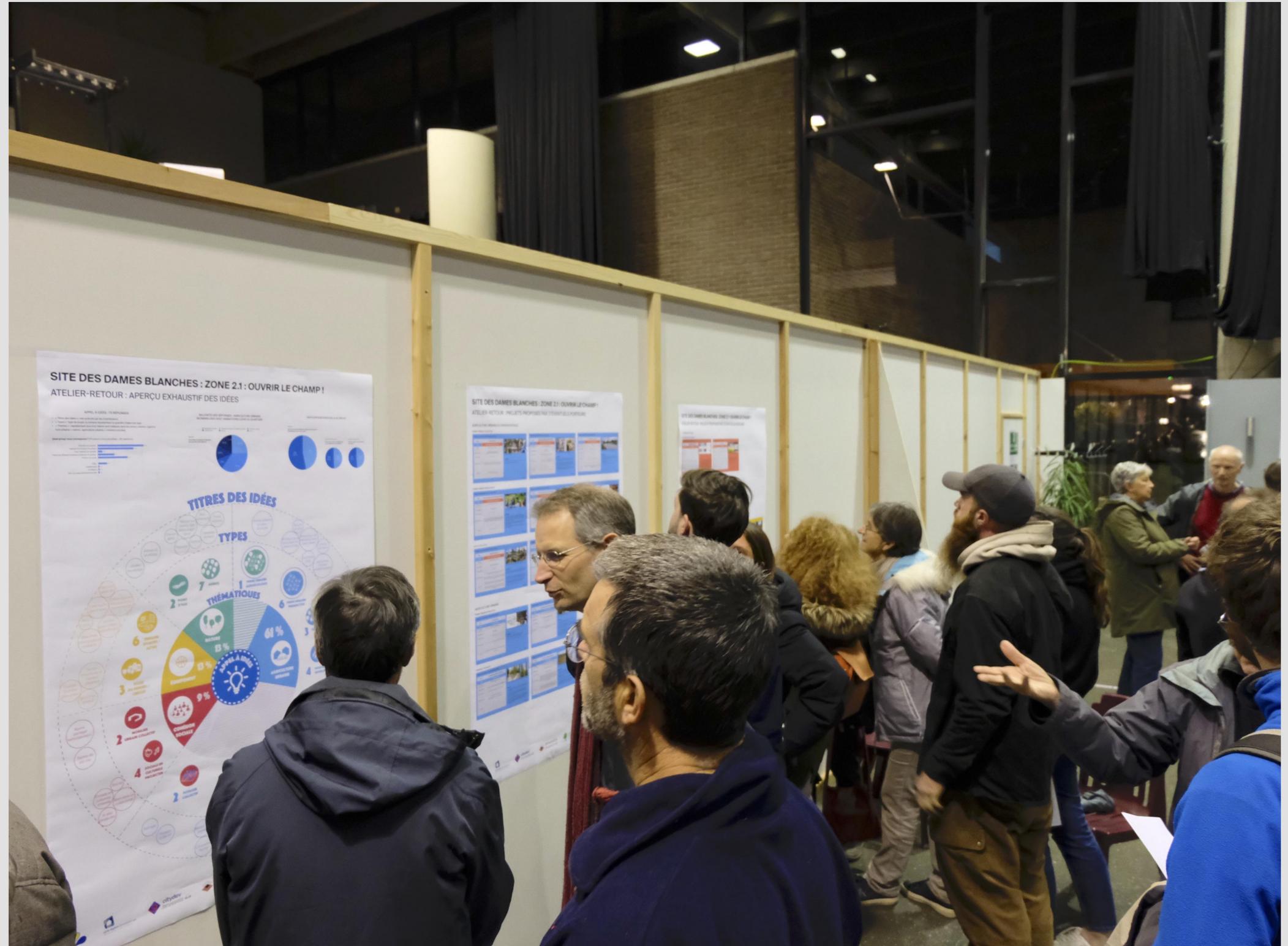
Objectif:

L'appel à idées a permis de récolter de manière ouverte des idées d'activation sur le site.

Cette étape permet de cadrer l'étape suivante de l'appel à porteurs de projets.

Déroulement de l'appel à idées:

1. Enquête en ligne (Google form) durant l'été
2. Atelier d'échange sur les résultats
3. Rapportage et synthèse pour le CSC de l'appel à porteur de projet



- Nature et localisation des équipements
- Accès au site et ouverture sur le quartier
- Exemplarité environnementale
- Perméabilité et limitation de l'emprise au sol
- Gabarits et distances par rapport à l'existant
- Verdurisation du site
- Lien entre la zone 1 et zone 2
- Gestion de l'eau
- Intégration de la topographie



- Présentation plan urbanistique : 12/12/2022
- Publication marché « architecture » : mi-mars 2023
- Remise des offres « architecture » : fin mai 2023
- Désignation marché « architecture » : fin août 2023
- Présentation publique « esquisse » : fin novembre 2023
- Présentation publique « AP » : septembre 2024
- Dépôt demande de PU : mai 2025